



MUNICIPALITÉ DE SAINTE-THÉRÈSE-DE-GASPÉ
AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC

**EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE,
DIRECTRICE GÉNÉRALE ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE DE LA
SUSDITE MUNICIPALITÉ, QUE :**

Une séance extraordinaire sera tenue le 20 décembre 2023 à 19 heures à l'hôtel de ville de la municipalité de Sainte-Thérèse-de-Gaspé concernant l'adoption des prévisions budgétaires 2024.

**Donné à Sainte-Thérèse-de-Gaspé
Ce 12^e jour de décembre 2024**

Karine Lachance
Directrice générale et
greffière-trésorière